

Communiqué
du 03 mars
2022

Le SNJ du côté de l'emploi et des salariés

À l'heure où l'Ukraine subit l'invasion russe, à l'heure où le dénouement de la présidentielle approche, à l'heure où 2 années de crise sanitaire ont secoué le pays et la planète, c'est le moment de faire une mise au point.

Des communiqués de la direction nous félicitent régulièrement pour notre travail, et en même temps les effectifs peu de chagrin ne nous permettent plus de remplir notre mission dignement.

Mais ce n'est pas une fatalité, selon le SNJ. Soumis à une pression de moins en moins tolérable, à des horaires de plus en plus extensibles, beaucoup de journalistes et salariés de la rédaction sont à bout. Même certains chefs de services tirent la sonnette d'alarme. D'ailleurs, Laurent Guimier qui chapeaute l'info du groupe et Michel Dumoret, directeur de la rédaction nationale connaissent cette réalité sans la reconnaître. La situation est parfaitement résumée dans le dernier DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) : *"réduction des effectifs qui génère énormément de stress, conditions d'exécution de travail de plus en plus rapides, temps de préparation de moins en moins importants, charge de travail et productivité (qui) ont beaucoup augmenté ces dernières années... baisse de la qualité des sujets"*. Bref, la rédaction nationale craque et nos dirigeants regardent ailleurs.

Le SNJ ne cesse d'alerter et entend vos appels à l'aide, au point de se déclarer **prêt à lancer un préavis de grève** pour mettre fin à l'hémorragie. Mais ne nous y trompons pas. Parmi les autres organisations syndicales, beaucoup s'engagent à défendre l'emploi, un effet d'annonce qui cacherait presque un rôle de pompier pyromane.

En signant la Rupture conventionnelle collective (RCC) en mai 2019, des syndicats ont fait le choix d'affaiblir notre entreprise. Tout cela pour être à la table de la cogestion. La CGT, la CFDT et FO parquent à longueur d'instances en se disant défenseurs de l'emploi, des pigistes, des cachetiers, des CDD mais dans les faits, leur signature provoque tout le contraire, et en particulier dans notre rédaction. **Le SNJ lui, a toujours été clair en ne paraphant pas la RCC !!!**

Mais le mal est fait. Les nombreux départs à la retraite ou pour des projets de reconversions dans le cadre de ce plan, s'ajoutent au non-remplacement (1 sur 2) des départs classiques. Tout cela cumulé, rend notre travail au quotidien impossible à cause des postes vacants non pourvus ou gelés, du nombre de CDD réduit et des longues collaborations souvent remises en question.

Devant ce triste constat, que font les éditions ? Elles alourdissent sans cesse les commandes sans se soucier du fait qu'il n'y'a plus assez de monde pour tout faire. La souffrance est monnaie courante au bas de l'échelle. Les chefs de service ne jouant pas assez leur rôle de filtre, ce sont les équipes de terrain qui sont en surchauffe. Sans oublier que la charge

(Suite en page 2...)

(...)

mal répartie nous amène tous à travailler en plus pour France Info, ce qui n'a jamais été pris en compte dans l'organisation du travail à la création de la chaîne il y a bientôt 6 ans. Ni d'ailleurs pour la rédaction du canal 27 clairement en sous-effectif.

Alors, il est temps de dire **stop**. Le SNJ s'engage à créer les conditions pour que les salariés puissent dire haut et fort que cela a trop duré. **Une situation dont sont comptables toutes les directions depuis que la RCC a été mise en place et surtout depuis que la présidente accepte toutes les coupes claires imposées par la tutelle.**

Pour le SNJ clairement, il faut que les postes vacants ou libérés par des départs RCC à la rédaction nationale soient pourvus ou occupés par des **CDD, jusqu'à des remplacements définitifs**. Il faut aussi des **engagements d'embauches** pour les CDD « longue collaboration ».

Pas d'emplâtre sur une jambe de bois, mais un vrai plan ambitieux pour la rédaction commune. Une fusion qui participe aussi à la confusion des emplois.

Le document qui évalue les risques professionnels (DUERP) élaboré par des représentants du personnel et de la direction est encore une fois sans ambages. Il préconise *“un moratoire sur la réduction des effectifs des journalistes et une réflexion sur leur augmentation...”*

Le SNJ, en fonction de vos retours, est d'ores et déjà en mesure de déposer un **préavis de grève pour que les négociations s'engagent**.

Nous aurons besoin de vous tous pour peser dans ce bras de fer. Le nombre est notre plus fort moyen d'agir ! Et pas seulement à l'approche d'échéances internes. Être en campagne toute l'année et faire le contraire de ses engagements, c'est le choix des syndicats clientélistes. Nous avons quant à nous opté pour l'action, en cohérence avec notre volonté de défendre l'information de Service Public et les salariés qui contribuent au quotidien à sa qualité et à sa crédibilité sur tous les terrains où nous portons haut et fort la liberté d'informer .

Paris, le 03 mars 2022

